

L'espèce porcine

Les porcs sont uniquement la propriété des Européens. Il a été introduit en Algérie, une foule de races différentes ; mais si les races anglaises et françaises jouissent d'une faveur particulière chez le propriétaire qui nourrit ses porcs dans une porcherie, les colons ont donné leurs préférences à la race majorquine à laquelle ils ont réservé le soin de constituer les troupeaux qu'ils élèvent dans les champs. Les animaux de cette race ne dépassent pas le poids de 100 à 120 kilos. L'exportation des porcs va en décroissance ainsi que l'indiquent les chiffres ci-après :

ANNÉES	TÊTES	VALEURS
1920.....	26 544	15.926.000 Francs
1925	18.299	8 875.000 »
1926.....	22.804	14.139.000 »
1927.....	9.990	6.025.000 »
1928 (1).....	2.290	1.310.000 »

L'espèce cameline

Le chameau partage avec le mouton et la chèvre les conditions d'existence du Sud et des Hauts-Plateaux. Sur 175.000 chameaux, environ, 136.000 appartiennent à la zone des Territoires du Sud.

(1) Dernières statistiques.

BLANDY - - - ALGER

Rampe Chassériau, 5 — Quartier Agha (Rez-de-Chaussée)

EXPERT Agricole, Industriel, Commercial

Agréé près tous les Tribunaux d'Alger et Conseil de Préfecture

Télégr. : BLANDY-ALGER — Téléph. : 32-32 permanent

NE REÇOIT QUE SUR RENDEZ-VOUS

Possède plus de deux mille volumes ou brochures
de documentation ancienne et récente
sur l'Algérie qu'il parcourt et connaît depuis 1896